

ADMINISTRATION GENERALE

RETROCESSION DE CONVISPORTS A LA VILLE DE DUNKERQUE

Rapporteur : Monsieur Frédéric VANHILLE, Président

Depuis plusieurs années, le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre entreprend le transfert progressif de certains biens n'ayant pas de caractère intercommunal.

C'est dans ce cadre que le SIDF souhaite remettre la gestion et la propriété à la commune de Dunkerque des convisports suivants :

- Dunkerque Malo-les-bains
95 avenue des sports
Cadastré CL010 pour une superficie selon cadastre de 360 m²

- Dunkerque Petite-Synthe
Angle des rues du Corsaire, Masséna et Franchet d'Esperey
Cadastré 460 AN 1092 pour une superficie selon cadastre de 360 m²

- Avenue de Petite-Synthe
Cadastré 460 AI 0587 pour une superficie selon cadastre de 359 m².

Il est donc demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir accepter cette rétrocession sachant que celle-ci se fait pour l'euro symbolique et que les frais de notaire sont à la charge de la ville de Dunkerque.

Le Comité Syndical,

Où l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
Approuve les présentes dispositions,
Autorise le Président à procéder aux opérations de sortie de ces biens de l'actif,
Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document à intervenir.

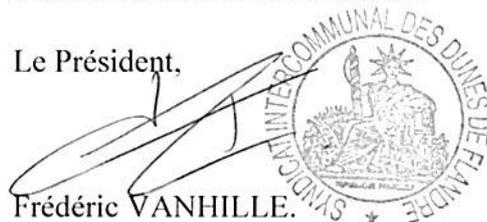
ADOPTE

Adressé à M. Le Sous-Préfet
Et publié le **08 OCT. 2019**

Fait à Dunkerque, le 3 octobre 2019
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Frédéric VANHILLE.



République Française
Département du Nord
Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT
Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 26 septembre 2019

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 3 octobre 2019 – 18 h 00

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Thierry WALLYN

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bernard WEISBECKER - Thierry WALLYN - Patrice BERTELOOT – Catherine VERLYNDE.

Suppléants :

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS a donné pouvoir à Thierry WALLYN - Paul CHRISTOPHE.

Suppléants : Martine ARLABOSSE - Jean-Yves FREMONT - Edith DAVID – Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN – Florence VANHILLE - Grégory EVRARD.

ASSISTAIT A LA REUNION :

Suppléants : Régis VANDAMME